

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 119 (1993)
Heft: 22

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Informations sur les normes européennes

Introduction des Eurocodes en Suisse

Depuis la publication, dans *SIA* N° 16/17 du 19 avril 1993, des exposés présentés lors de la réunion du GPC à Davos en septembre 1992 – qui sont également disponibles sous forme de tiré à part (en allemand) – et, d'autre part, d'un texte informatif du soussigné dans *IAS* N° 6/93, la représentation suisse pour la normalisation des Eurocodes auprès du CEN/TC 250 s'est étoffée.

- Une nouvelle commission SIA 163 (Structures mixtes) a été créée. Présidée par le professeur Fontana, elle suit l'Eurocode 3.
- Les commissions SIA 161, 162 et 163 ont formé de petits groupes de travail, qui s'occupent spécifiquement des «Documents d'application nationaux» (DAN). L'objectif est la publication, début 1994, d'un DAN unique pour les EC 2, 3 et 4, afin de permettre aux professionnels concernés de tester l'application des Eurocodes publiés sous forme de prénormes, en combinaison avec la norme SIA 160.
- Le SG de la SIA continue à assurer le secrétariat du CEN/TC 250/SC 1 (Actions sur les structures porteuses), avec Peter Matt comme secrétaire et P. Lüchinger comme secrétaire technique. Par le biais de cette mesure, la SIA espère notamment renforcer son influence, afin que l'approche suisse en matière de normalisation trouve autant que possible sa place dans les Eurocodes.
- Le SC 9, nouvellement créé pour élaborer l'Eurocode 9 «Design of aluminium alloy structures», commencera ses travaux en automne. R. Jaccard, ing. dipl. EPF, a été nommé *Convenor* du PT 3 «Fatigue» et collaborateur au sein du PT 4 «Feu». Un groupe d'accompagnement proprement dit n'existe pas encore au sein de la SIA.

Pour le moment, il semble que le programme de parution des parties 1 des ENV (voir tableau dans *IAS* N° 6/93, p. 85) soit plus ou moins respecté. Certes, les délais demeurent toujours

assez longs, jusqu'à ce que nous soyons en possession des versions définitives en allemand et en français. Ainsi, seul l'EC 2 (Béton) a maintenant pu être publié, l'EC 3 (Constructions métalliques) étant sous presse. Toutefois, les documents définitifs devraient incessamment nous parvenir pour:

- Basis of Design (EC 1, partie 1)
- EC 1 (parties 2.1, 2.7, 4)
- EC 4 (partie 1)
- EC 5 (partie 1)
- EC 7 (partie 1).

Suite à l'approbation de «Basis of Design» par la TC 250 et le remplacement, à la présidence, de M. Breitschaft (Allemagne) par David Lazenby (Royaume-Uni), les subcomités Eurocode commencent à se préparer à la transformation ultérieure des prénormes en normes européennes et, pour ce faire, mettent sur pied ce qu'elles appellent des «maintenance groups». La SIA attache beaucoup d'importance à sa collaboration active au sein de ces instances clefs pour l'avenir, et se félicite que des représentants suisses aient trouvé leur place dans le SC 2 (M. Miehlsbradt) et le SC 4 (prof. Fontana).

Cela dit, la transformation des ENV en EN pourrait s'étendre au-delà du délai de trois ans initialement prévu. Diverses voix se sont en effet fait entendre depuis, qui suggèrent que:

- 1) l'on ne procède à la transformation des ENV en EN, que lorsque toutes les parties de EC 1 auront paru comme ENV et
- 2) que les Eurocodes ne paraissent pas au compte-gouttes comme EN, mais en un tout signifiant (à l'instar de nos normes sur les structures porteuses de la série 160, par exemple).

La SIA saluerait également les efforts entrepris dans ce sens. Dans ce contexte, on constate cependant que la Commission européenne ne traite pas les Eurocodes comme une priorité, car de plus en plus de signes montrent que, pour des raisons politico-juridiques, différents pays hésitent à reprendre les Eurocodes sous la forme contraignante des EN. Dans cette op-

tique, 1994 pourrait s'avérer une année décisive, durant laquelle on verra notamment si les Eurocodes sauront s'imposer à l'échelle du continent.

La question est encore ouverte de savoir comment l'application des ces Eurocodes-ENV pourra être testée en Suisse. Une possibilité réside dans l'application expérimentale à divers objets, tous les professionnels concernés étant invités à faire connaître leurs suggestions dans ce sens. Les Hautes écoles évaluent quant à elles les possibilités d'accumuler des expériences par le biais de travaux d'étudiants. Dans la mesure toutefois, où nous entendons nous profiler dans les instances européennes grâce à des arguments solides, il faut que nos représentants auprès de la CEN puissent se référer à des réactions venant de praticiens. C'est pourquoi, les diverses commissions d'accompagnement de la SIA attendent vos commentaires dans les délais indiqués sur la couverture des Eurocodes, soit d'ici au 30 juin 1994 pour l'EC 2 et d'ici au 31 octobre 1994 pour l'EC 3.

Dans le courant de l'année 1994, la SIA proposera en outre des séminaires ou cours spécialement consacrés à la présentation des futurs Eurocodes et de leurs particularités, la coordination de toutes ces activités étant assurée par le service technique du secrétariat général.

Christian Buchli
Chef du service technique
Secrétariat général SIA

Abréviations

CEN	– Comité européen de normalisation
EC	– Eurocodes
EN	– Normes européennes
ENV	– Prénormes
GPC	– Groupe des Ponts et charpentiers de la SIA
PT	– Groupe de projet (<i>Project Team</i>)
SC	– Subcomité (<i>Subcommittee</i>)
TC	– Commission technique (<i>Technical Commission</i>)

Quels transports urbains pour demain?

Conférences et expositions

Ces journées, organisées en commun par les sections fribourgeoise et vaudoise de la SIA, le GII romand et la Société d'études économiques et sociales (SEES) ne prétendent pas répondre à la question posée par leur titre. Toutefois, au vu de l'engorgement de nos avenues, des niveaux de pollution sonore et atmosphérique atteints dans nos cités ainsi que du gaspillage de temps et d'énergie caractérisant les déplacements urbains, les organisateurs souhaitent contribuer à une réflexion technique, économique et sociale sur les transports urbains de demain.

Programme

Fribourg, jeudi 11 novembre 1993

Eurotel, Grand-Places

9 h Ouverture de la journée par M. J. Audergon, président SIA/FR

9 h 10 Message d'introduction par M. Cl. Schorderet, syndic de Fribourg

9 h 20 La Confédération face aux transports urbains: quels moyens pour quels objectifs? M. Ph. Gauderon, sous-directeur de l'Office fédéral des transports

9 h 50 RER zurichois: synergies et conséquences, M. F. Kissling Zürcher Verkehrsverbund

10 h 20 Pause-café

10 h 45 Approche globale des problèmes de transports urbains, M. P. de Aragao, Bureau d'études Aragao et Gasser S.A.

11 h 15 Le financement des projets vu sous l'angle fribourgeois, M. D. Wicht, Direction des transports et de l'énergie du canton de Fribourg

11 h 45 Réponse à la demande future, M. H. P. Gaze, directeur des transports en commun de Neuchâtel et environs

12 h 15 Pause

14 h Visite de l'exposition

15 h 30 Transports de demain, R. Ribí, Bureau d'études Ribí & associés SA

16 h Table ronde animée par M. José Ribeaud, rédacteur en chef de «La Liberté»

L'exposition sera ouverte du 9 au 13 novembre à l'Espace galerie Placette

Lausanne, vendredi 19 novembre, hôtel Mövenpick-Radisson, Ouchy

9 h Ouverture de la journée par M. Cl.-A. Vuillerat, président GI SIA-VD

9 h 10 Les défis des transports urbains, MM. M. Bassand, prof., dir. IREC/EPFL; V. Kaufmann, collaborateur scient., IREC/EPFL

9 h 30 Le métro genevois sera un partenariat public-privé ou ne sera pas!, M. B. Ziegler, conseiller d'Etat, Genève

9 h 50 Planifier les déplacements: l'exemple du canton de Genève, M. F. Wittwer, directeur de l'Office des transports et de la circulation, Genève

10 h 10 Pause-café

10 h 40 Cohabitation des transports collectifs et individuels motorisés, M. Cl. Perey, ancien conseiller d'Etat, président de la section vaudoise du TCS

11 h Transports urbains: source de déficit ou de profit? M. Chr. Morard, resp. marketing des GFM et TF

11 h 20 Discussion

11 h 40 Pause

13 h 30 Les transports urbains en France: montage, financement, technologies, M. H. Chaine, président-directeur de SEMALY S.A., Lyon

13 h 50 Contraintes technologiques, M. D. Chapuis, chef de la division technique des Transports lausannois S.A.

14 h 10 Gestion complémentaire des déplacements urbains, M. J.-A. Gonzalez, ing. Service de la circulation, Lausanne

14 h 30 Discussion

15 h Pause-café

15 h 30 Présentation du «Plan directeur de la Ville de Lausanne»,

M. J.-C. Rosset, conseiller municipal, Lausanne 451

15 h 45 Visite guidée de l'exposition

17 h Clôture
L'exposition sera ouverte du 16 au 20 novembre à l'hôtel Mövenpick-Radisson, Ouchy

Inscriptions (jusqu'au 15 octobre)

SIA vaudoise, avenue Jomini 8, case postale 1471, 1001 Lausanne, tél. 021/646 34 21

Section genevoise

Candidatures

M. Massimo Grassi, architecte, diplômé EAUG en 1989 (Parrains: MM. Alain M. Viaro et Patrick Devanthery)

M. Othmar Thurnherr, architecte, diplômé EPFZ en 1983 (Parrains: M. François Maurice et Mme Inès Lamunière)

M. Giorgio Lenz, ingénieur électricien, diplômé EPFZ en 1976 (Parrains: MM. Caspar Reinhart et Santiago Schupisser)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 3 des statuts de la section, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée, par avis écrit au comité de la section, dans un délai de 15 jours.

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA à Zurich.

Section neuchâteloise

Candidature

M. Stéphane Horni, architecte, diplômé EAUG en 1988 (Parrains: MM. Jean-Michel Triponez et Georges-Jacques Haefeli)

M. Yves-Olivier Joseph, architecte, diplômé EAUG en 1989 (Parrains: MM. Georges-Jacques Haefeli et Denis Clerc)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 7 des statuts de la section, ils ont la possibilité d'adresser au comité leurs remarques ou oppositions éventuelles dans un délai de 15 jours à compter à partir de la présente publication.

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA, qui se prononcera en dernier ressort sur l'admission.